

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 589 DU 14 JUIN 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

«Au bout de quinze ans de chômage, on devrait avoir droit à une retraite de chômeur».

**Georges Wolinski**



# ÉDITORIAL

## LA GUADELOUPE N' A T ELLE PAS BESOIN DE PRODUCTION POUR VIVRE ?

Le gouvernement a annoncé la nomination dans chacune des 22 régions de « métropole » d'un délégué au redressement productif. Le ministre du Redressement productif va nommer dès cette semaine ces délégués régionaux au redressement productif, qui seront chargés de soutenir les entreprises en difficulté. Dans une seconde étape, le ministre présentera un «plan de reconquête industrielle» visant à «reconstruire le tissu productif» français qui «a beaucoup souffert ces dix dernières années». Placés sous l'autorité des préfets de région et en relation étroite avec les présidents de conseils régionaux, ces délégués seront nommés sur proposition des préfets et après avis des ministres concernés. Ils auront deux missions principales: animer une cellule régionale de veille et d'alerte précoce. Composée de représentants des principaux services de l'État, et en tant que de besoin élargie aux opérateurs concernés, aux collectivités territoriales et aux autres acteurs locaux, elle se réunira au moins deux fois par mois et veillera à ce que soient prises en amont les mesures destinées à identifier et prévenir les difficultés des entreprises de la région ; soutenir les entreprises dans la résolution de leurs difficultés. Ils travailleront aux côtés des entreprises et, le cas échéant, de concert avec les mandataires de justice, pour proposer des solutions globales et pérennes pour les entreprises en difficulté de moins de 400 salariés. Sur la base d'un diagnostic industriel, financier et social réalisé en lien avec les directions régionales compétentes, ils conduiront les négociations avec les actionnaires, les banques, les créanciers, les clients et les fournisseurs, et la Banque de France, et formuleront des recommandations en matière de mobilisation des dispositifs publics de soutien aux entreprises, voire d'étalements fiscaux. Bien entendu, la Guadeloupe n'aura pas de délégué. Notre pays comme nous le pressentions depuis longtemps n'a pas besoin de production car le modèle de croissance que les colonisateurs lui ont imposé depuis fort longtemps a privilégié la consommation de produits importés achetés à crédit . Il suffit de lire la dernière note de conjoncture de l'IEDOM pour s'en convaincre . L'augmentation de la consommation des ménages et des importations sont considérés comme des indicateurs du dynamisme de la croissance économique retrouvée. Le chômage et les difficultés d'emploi, la tutelle généralisée dans laquelle les français tiennent la Guadeloupe sont en réalité la conséquence de la disparition programmée politiquement de la production. Les socialistes comme les libéraux et leurs alliés conservateurs n'ont donc pas l'intention de modifier ce modèle de croissance qui nous a littéralement tué . Encore une fois, nous faisons le constat que la Guadeloupe a besoin d'un gouvernement légitime pour défendre nos intérêts.Elle n' a pas besoin d'une représentation parlementaire qui se contente de s'enrichir ou de représentants dans le gouvernement colonial qui défend les intérêts français. Nous devons engager sans plus tarder une modification du modèle de croissance actuel et son remplacement par un nouveau modèle fondé sur la production et la création d'emplois durables et dignes.En attendant , il faut interdire tous les licenciements économiques et modifier en profondeur la loi sur les procédures collectives qui ne prend pas en compte les intérêts des salariés à garder leur emploi.

## LA RÉDACTION



# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE : LES AUTRES FORCES POLITIQUES (2)

**Les conservateurs socialistes dominent donc la vie politique guadeloupéenne. Mais ils ne sont pas seuls . A côté d'eux, on trouve de nombreuses forces politiques plus ou moins puissantes et plus ou moins capables de fragiliser l'ordre colonial qui reste encore très puissant. Il nous faut citer tout d'abord, les mouvements sociaux dont LKP est le principal représentant . Disposant d'un noyau dur syndical avec à sa tête l'UGTG , le mouvement social a rassemblé toute une série de groupes représentant la société civile qui officiellement ne font pas de politique tout en ayant de fortes convictions politiques . LKP et les mouvements qui lui ressemblent font peur aux autorités coloniales et aux conservateurs socialistes et libéraux . LKP en effet , est la seule organisation qui a réussi à imposer une négociation aux français ce qui lui a permis d'obtenir deux protocoles politiques importants , le protocole de mars 2009 et l'accord Bino , qui pèsent encore considérablement sur notre vie politique . Beaucoup d'analystes se demandent si ce n'est pas ce type de rassemblement qui est capable de créer les conditions d'une fragilisation durable et décisive de l'ordre colonial . LKP en dépit d'une modification du rapport de force en sa défaveur est encore là et bien là . Ceux qui prédisent sa disparition ou en rêvent se trompent . Les mouvements qui marquent une société disparaissent rarement . Ils connaissent des hauts et des bas mais dès que les circonstances sont favorables , ils sont capables de tout dynamiser . A coté du mouvement social, on observe des ébauches d'organisation de la société civile qui sont généralement discrets sur leurs réelles convictions politiques. Mais, la société civile a quelques convictions propres comme la nécessité de la transparence , l'importance du citoyen comme rouage de base de la démocratie et la solide méfiance vis à vis des politiciens qui sont considérés comme des magouilleurs. Aujourd'hui , elle se réunit et organise des débats . Les grains qui sont semés peuvent un jour donner des fruits solides. Enfin , il y a la nébuleuse des organisations politiques nationalistes, patriotiques et anticapitalistes. Le mouvement nationaliste continue, voire persiste à rester divisé ce qui naturellement diminue sa force d'attraction. Ce sont donc toutes ces organisations qui constituent l'alternative au conservatisme dominant . Si elles veulent quitter le statut d'éternel opposant , peser sur le fonctionnement et l'évolution de notre société, elles ont encore du chemin à parcourir.**

## LES AGRICULTEURS PRIS AU PIÈGE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE ET DE LA PRODUCTIVITÉ À TOUS PRIX

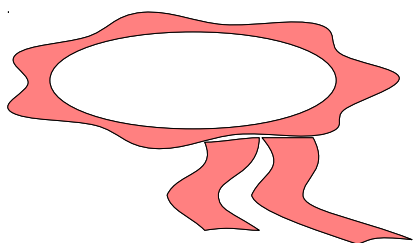
Depuis quelques années, il semble que les agriculteurs en France et en Guadeloupe aient décidé de miser sur la high-tech. Désormais ce n'est plus le vent ou les saisons qui décident de la moisson, mais le GPS et le clignotant d'un tracteur ultra-sophistiqué. Les agriculteurs entraînés depuis tant d'années dans le tourbillon de la productivité et par la soif effrénées de l'agro-industrie sont devenus dépendant de leurs structures de plus en plus gourmandes, des industriels du phytosanitaires, de la très haute technologie et par conséquence de la finance. La politique suivie par les gouvernements successifs en collaboration avec la FNSEA dans une cogestion permanente a conduit le monde agricole au désarroi que l'on connaît aujourd'hui. Le seul mot d'ordre imposé par ce duo infernal se résume à « produisez plus quelque soit le coût humain, nous encourageons la vente à perte par les subventions que nous vous accordons ! » Le résultat que nous constatons est affligeant. Désertification des campagnes par l'encouragement au regroupement des surfaces au profit de quelques uns souvent très bien placés et influents et pour les autres les plus faibles ou les plus honnêtes, suicide et abandon de leur métier pour devenir ouvrier ou chômeur. Ceux qui sont restés et qui s'agrandissent de jour en jour grâce à la complicité de la Safer, et de toutes les chambres d'agriculture, sont ensuite contraints à s'équiper toujours plus et sont poussés à la spécialisation des cultures qui entraîne une disparition des populations et de la biodiversité dans nos campagnes. Plus les surfaces à exploiter deviennent infinies plus l'agriculteur investit dans la technologie, dont il est fier dans un premier temps, mais qui le rendent très vite dépendant des prêts bancaires. Encouragé par les aides il franchit le pas que naturellement il n'aurait jamais franchit. Les champs s'agrandissent comme les journées, il passe sa vie dans des tracteurs super sophistiqués mais il n'est plus que l'ombre de lui-même. Ils sont devenus des chauffeurs d'engin ultra moderne et spécialisés dans lesquels ils passent leur vie. Les techniciens qui ne sont que des vendeurs de phytosanitaires, lui imposent les produits et les doses. Plus les surfaces sont grandes et plus la campagne est vide. Là où travaillaient dix milles agriculteurs nous ne trouvons plus que dix personnes qui ne travaillent que quatre mois par an. Et l'absurde vient du fait que moins l'on travaille en agriculture et plus on touche les aides. Cette dépendance aujourd'hui est telle que tout se fait en fonction des aides que l'on va toucher. Toutes les dérives viennent de cet octroi pour une bonne partie de subventions recherchées au départ seulement pour survivre. N'est-il pas absurde que la Pac nourrice les cultures qui demandent le plus d'eau alors que nous allons vers des temps où les sécheresses sont de plus en plus chroniques ? N'est-il pas absurde que les cultures les plus subventionnées consomment le plus de pesticides et d'engrais? N'est-il

pas absurde que lorsque le marché rémunère bien les productions les subventions soient tout de même accordées, alors que des pans entiers d'activités s'écroulent faute de moyen? En subventionnant les grandes cultures à ce niveau, nous vidons les campagnes de leur population, nous importons toutes les productions qui demandent de la main d'œuvre, alors que le pays aurait été bien inspiré de privilégier l'agriculture de taille moyenne qui crée et maintient les emplois ? Cette politique menée depuis cinquante ans montre ses limites et par les dépendances à la subvention, elle a entraîné le pays à importer une grande partie de son alimentation, elle a conduit toute l'agriculture de taille moyenne qui était créatrice de richesse et d'emplois à la désespérance par la vente à perte imposé par ce modèle. De producteurs de fruits et légumes, les agriculteurs deviennent céréaliers pour toucher les aides et survivre. L'alimentation est un choix de société, de lui dépend notre avenir d'humain sur la planète !

## **ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ**

### **AUX ÉTATS UNIS UN NOUVEAU TRAITEMENT DU CANCER DU SEIN HOMOLOGUÉ**

Un nouvel espoir ? Le groupe pharmaceutique Roche a annoncé lundi que les autorités américaines ont approuvé l'un de ses traitements contre le cancer du sein. L'Agence américaine des médicaments (FDA) a en effet homologué la molécule Perjeta. Celle-ci est utilisée en combinaison avec un autre traitement contre le cancer, le Herceptin, et une chimiothérapie avec le D-docetaxal pour traiter les patientes souffrant d'un cancer du sein HER2 positif et n'ayant pas encore reçu de traitement. Le feu vert de la FDA est basé sur les résultats d'une étude clinique de phase III, la dernière avant une demande d'homologation, ayant démontré que cette combinaison de médicaments prolongeait de 6,1 mois la durée de vie sans progression de la maladie des patientes, comparé à la prise de Herceptin en parallèle d'une chimiothérapie au docetaxel. Fort de cette récente homologation, Hal Barron, le responsable du développement des produits a indiqué que le médicament « Perjeta attaque les tumeurs HER2-positifs d'une manière différente que le Herceptin. Vu la façon dont les deux médicaments travaillent ensemble, la combinaison avec une chimiothérapie peut prolonger la période avant que ce cancer agressif ne s'aggrave ». Le groupe pharmaceutique suisse a ainsi soumis une demande d'autorisation à l'Agence européenne des médicaments (EMA) pour cette combinaison de molécules. Avec 1,4 million de nouveaux cas diagnostiqués chaque années à travers le monde, le cancer du sein est la forme la plus répandue de cancer chez les femmes. Le cancer du sein HER2 positif est, quant à lui, une forme particulièrement agressive de la maladie et affecte entre 15% et 20% des femmes atteintes d'un cancer du sein.



## LES MUTATIONS DE L' ACTIVITÉ SERVICE

C'est ce que révèle une étude de Jacques Denoyelle, responsable de développement dans les secteurs télécom/audiovisuel chez Secafi dont les conclusions s'appliquent à la Guadeloupe.

### **Le off-shoring**

Tout d'abord, le plus cité ces dix dernières années, le off-shoring, à savoir la délocalisation complète de pans entiers d'activités de services, comme les centres d'appel. Aujourd'hui, on considère que si 70 % des centres d'appel sont basés en France, avec 3 500 structures employant 250 000 personnes, jusqu'à 60 000 emplois sont délocalisés. « À force de délocaliser, on est parvenu à la situation où le territoire n'offre plus de réelle protection pour l'emploi dans certains services à valeur ajoutée », constate Jacques Denoyelle. Celui qui reste sur le territoire, le moins délocalisable, est l'emploi à plus faible valeur ajoutée, comme la sécurité, le nettoyage, la maintenance ou encore l'hôtellerie-restauration. « C'est souvent dans les services que l'on peut observer des métiers tirés vers le bas par les enjeux de concurrence, que l'on contourne les accords collectifs, quand ils existent, que l'on étende à l'extrême les temps de travail, sans contrepartie, que l'on recoure aux emplois. Dans les services aussi, non-salariés ou aux emplois de complément, au premier rang desquels les bénéficiaires du RSA, les retraités, les étudiants, les auto-entrepreneurs etc. de façon, in fine, à créer des CDI à très faible volume d'heures .

### **Un nouveau modèle social en pointillé**

« C'est la deuxième tendance forte, l'émergence d'un nouveau modèle social, construit en pointillé ». Ce modèle met à mal tout ce pourquoi les salariés de l'industrie se sont battus pendant des décennies : des conventions collectives peu prodigues, des conditions de travail rudes, une organisation du travail peu structurée, une visibilité professionnelle faible, des salaires parmi les plus bas du secteur etc. Dans l'industrie, au contraire, l'existence de relations sociales fortes ont permis d'aboutir à de vrais résultats, parmi lesquels une réelle représentation des salariés ou une attention forte à des organisations de travail structurées (salaires minimum, CE et CHSCT organisés, horaires en 3/8 ou 5/8...). « Dans le commerce, on ne trouve ce type de relations que dans les très grands groupes. Dans les enseignes de plus petite taille ou pour les salariés en boutique, comment faire pour créer des collectifs de travail, pour informer les salariés répartis sur de multiples petits sites, pour les identifier, pour se constituer en instances représentatives du personnel etc. ? C'est un décrochage des conditions d'emploi et de santé au travail qui fragilise le salarié .

### **Le basculement vers l'emploi non salarié**

De là, la 3ème tendance, le basculement vers l'emploi non salarié, comme l'illustre le développement du statut d'auto-entrepreneur. « L'emploi salarié est maintenant en passe d'être assimilé à celui d'un prestataire, avec des honoraires reçus pour les heures que le donneur d'ordres a facturées, pas une de plus ». En effet, les non-salariés montent en puissance dans de très nombreux secteurs des services. « Et ce qui change ces derniers mois, c'est que ce phénomène touche désormais les emplois à forte valeur ajoutée, de la presse à la publicité, des services financiers au conseil ou encore aux services aux collectivités territoriales. On saucissonne les heures de travail. On achète là où c'est le moins cher jusqu'aux notes d'analystes des plus

grandes banques d'investissement, censées pourtant refléter leur marque de fabrique », commente Jacques Denoyelle. « Havas adopte un modèle d'agence sans créatifs », titrait un grand média début avril, mettant en avant « le crowd sourcing », un principe utilisant les savoirs d'un grand nombre de sous-traitants et « offrant à ses clients un excellent rapport coût-efficacité ». Peut-on encore parler d'agence publicitaire ? Pour quel type de relations de travail et de représentation du personnel ? Et c'est dans l'industrie que l'on commence à s'interroger sur ces modèles d'organisations, soi-disant optimaux, qui dégradent profondément la capacité propre de l'entreprise à rebondir et à innover. Car aucune entreprise n'a encore réussi à percer sans structures et dynamiques internes...»

## **LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ÉCRIT AU PERSONNEL**

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, et George Pau-Langevin, ministre déléguée à la Réussite éducative, ont adressé le 12 juin, un texte aux personnels de l'Éducation nationale précisant "les mesures de la prochaine rentrée visant à donner des impulsions nouvelles". Plusieurs de ces priorités et orientations touchent directement les sujets de préoccupation des collectivités, le premier d'entre eux étant bien sûr celui des rythmes scolaires. Pas de nouvelle annonce mais une confirmation : "Nous souhaitons que chacun [...] prenne une part active dans la concertation à venir sur la réforme des rythmes scolaires. Nous savons que cette réforme est difficile mais essentielle dans l'intérêt des élèves et de leur réussite", avec une précision : "Dans l'attente des décisions qui seront prises le moment venu pour organiser la mise en place de la semaine de neuf demi-journées, vous veillerez à ce que la pause méridienne ne soit jamais inférieure à quatre-vingt-dix minutes dans le premier degré". "L'école primaire est notre première priorité", a également souligné Vincent Peillon dans ce texte. Il a affirmé à nouveau qu'une "importance particulière sera accordée à l'accueil des enfants les plus jeunes, en considérant ceux de moins de trois ans qui doivent être scolarisés dans toutes les zones qui rencontrent le plus de difficultés" (lire notre article du 22 mai). L'éducation prioritaire est promise à quelques évolutions non communiquées pour l'heure, "elle connaîtra une nouvelle étape de son développement et de son efficacité", a expliqué le ministre. "Avec la participation de tous les acteurs concernés, le dispositif Eclair évoluera, les règles fixées pour la prochaine rentrée étant maintenues de façon à éviter toute désorganisation." Les internats d'excellence devront être évalués, "notamment sur leur rapport coût/amélioration de la réussite", afin de disposer "des éléments d'appréciation permettant d'orienter efficacement les moyens pour la réussite du plus grand nombre". "C'est l'ensemble des internats qui doit en effet proposer l'excellence aux élèves accueillis pour contribuer à l'égalité des chances et à la réussite de tous. En étroite collaboration avec les collectivités territoriales, nous veillerons à l'amélioration des projets éducatifs de tous les internats", a ajouté le ministre. A propos de la lutte contre le décrochage, Vincent Peillon a estimé qu'elle "repose à la fois sur le repérage précoce, sur le développement des actions de prévention au sein des établissements scolaires et sur la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs d'appui aux décrocheurs". Enfin, une autre évaluation est également prévue, celle des effets de l'assouplissement de la carte scolaire, "pour dégager ce que doivent être des modalités véritablement adaptées à un renforcement de la mixité sociale et scolaire".

## **PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LA JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

À l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, observée mercredi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance un appel pour encourager les gens à donner plus régulièrement leur sang – et ainsi à faire preuve d'« héroïsme ». Chaque année, des millions de gens dépendent de la générosité des donneurs de sang. Cependant, le nombre de dons est très variable, tandis que la demande de sang et de produits sanguins ne cesse d'augmenter partout dans le monde. « Avec l'allongement de l'espérance de vie, qui se traduit par une augmentation du nombre de cas de maladies chroniques, notamment de cancers – dont le traitement nécessite du sang et des produits sanguins –, la demande est supérieure à l'offre », explique le Dr Neelam Dhingra, Coordonnateur de l'Unité Sécurité transfusionnelle de l'OMS. « En outre, certains produits sanguins utilisés pour traiter les patients cancéreux, tels que les plaquettes, se conservent à peine cinq jours, ce qui signifie que nous avons besoin de davantage de donneurs pour répondre à la demande », a-t-il ajouté. Les besoins augmentent dans toutes les régions du monde. Dans les pays à revenu élevé et intermédiaire, avec l'amélioration des systèmes de soins et de la couverture sanitaire, les besoins augmentent, les actes médicaux et chirurgicaux devenant de plus en plus complexes. Or, pour toute intervention chirurgicale importante, il faut disposer d'une réserve de sang. En outre, les hémorragies sévères pendant ou après l'accouchement restent la principale cause de mortalité maternelle dans le monde. Lorsqu'elles se produisent, il faut administrer un traitement en urgence, y compris transfuser du sang et des produits sanguins, car le décès peut survenir en une heure. D'autre part, chaque année, les accidents de la route font 1,3 million de morts et entre 20 et 50 millions de blessés ou d'handicapés dans le monde; 90% des décès consécutifs à un accident de la route survenant dans les pays en développement. Les hémorragies non contrôlées entraînent plus de 468.000 décès par an. Dans les pays à faible revenu, où les outils de diagnostic et les possibilités thérapeutiques sont limités, la majorité des transfusions sont prescrites pour traiter les complications qui surviennent pendant la grossesse et l'accouchement et les cas d'anémie sévère de l'enfant, de traumatisme ou de troubles hématologiques congénitaux. Dans bien des situations, les systèmes actuels ne permettent pas de répondre aux besoins alors même que l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de l'accès aux services de santé font augmenter la demande. On compte 92 millions de dons de sang par an dans le monde. La plupart des donneurs sont volontaires et bénévoles, mais 30 millions d'entre eux ne donnent leur sang qu'une seule fois. « Nous devons encourager ces donneurs à revenir et à devenir des donneurs réguliers », insiste le Dr Dhingra. L'OMS rappelle que c'est possible, comme le montre l'exemple des 62 pays ayant atteint leur autosuffisance en termes de transfusion. Il en va ainsi du Viet Nam, où les dons du sang représentent 90% de l'approvisionnement total, ou des Îles Cook, où la proportion de sang collecté auprès de donneurs volontaires bénévoles est passée de 30% à 100 % entre 2002 et 2007.



## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

### EN HAÏTI LA CROISSANCE EST ENTRAVÉE

La lenteur des investissements publics entrave les perspectives de redressement économique pour cette année. A moins de 4 mois de la fin de l'exercice fiscal, seuls 17 % des investissements de l'état sont réalisés dans le cadre de l'exécution du budget national. (1) Ce retard dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement met à mal les objectifs de croissance du gouvernement. Avec autant de retard dans les investissements publics, les prévisions de 7,8% de taux de croissance, qui annonçaient Haïti comme l'une des économies les plus dynamiques de la région pour l'année ne tiennent plus la route. Les autorités financières de même que les experts du FMI révisent leurs projections à la baisse, ne tablant plus que sur une hausse annuelle de moins de 6% du PIB pour 2012 (contre 5,6 en 2011). Ces dépenses devaient contribuer grandement à tirer la croissance. Mais la machine de l'administration publique n'aura pas fonctionné au rythme des prévisions officielles. « Malgré les 2,7 milliards de gourdes d'allègement de la dette du FMI pour la reconstruction des bâtiments publics, aucun chantier n'a été mis en œuvre », a déploré Jocelerme Privert, président de la commission Finances et Budget du Sénat. Selon le sénateur, la conduite de la politique budgétaire a été biaisée, dès le départ, par le retard pris par l'Exécutif pour déposer le projet de la loi de finances 2011-2012 au Parlement. Évalué à environ 121 milliards de gourdes, le budget n'a été déposé qu'en janvier, soit avec 8 mois de retard. La lenteur d'exécution des projets gouvernementaux a été exacerbée par la transition gouvernementale (de février à mai de cette année). Pour sa part, le gouvernement indexe surtout les procédures de passation de marchés. Selon les plus hautes autorités de l'état, elles sont trop lentes, trop complexes pour le contexte d'urgence actuel du pays. « La loi sur la passation des marchés a été votée par le Parlement, et en ce sens, les législateurs ont leur part de responsabilité dans ce dossier », a-t-il expliqué. La commission Finances et Budget du Grand Corps envisage alors de s'asseoir, dans les prochains jours, avec les responsables de la Commission nationale de marchés publics (CNMP) afin de relever « les goulots d'étranglement » posés par ces procédures. Le président de la commission Finances et Budget met aussi en avant le fameux problème de capacité d'absorption de l'administration publique. Le FMI est, lui, conscient du problème. Satisfait des performances du pays en matière de recettes fiscales et de baisse du taux d'inflation, une délégation de l'institution s'est récemment engagée à soutenir les autorités dans l'amélioration de la capacité d'exécution du programme d'investissement public. « Les institutions internationales sont unanimes à reconnaître que si Haïti a des problèmes de capacité d'absorption, les procédures sont en grande partie responsables des retards pris », témoignait déjà Garry Conille en janvier dernier. Les efforts de redressement économique sont, par ailleurs, menacés par l'éventualité d'une nouvelle récession mondiale. Avec le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et dans la zone euro, un retard dans les décaissements de l'aide au développement promis au pays est redouté par les représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) pour cette année. Les promesses de coopération externe (dont 46 milliards de gourdes pour les dépenses d'investissement) ne sont pas certaines d'être tenues et peuvent comme l'année dernière aggraver le retard dans la mise en application du programme d'investissement public. Le MEF a réitéré au Sénat son engagement de respecter pour l'exercice fiscal 2012-2013 le délai constitutionnel de dépôt du projet de loi de finances du 30 juin de l'année en cours. Une telle démarche

permettrait enfin à l'Etat de cesser la reconduction du budget de 2009 et de planifier des programmes et projets plus adaptés au contexte de la reconstruction nationale.

## **AFRIQUE**

### **DEUX NOUVEAUX RAPPORTS DE L'ONU SOULIGNENT LE POTENTIEL DE CROISSANCE DE L'AFRIQUE**

Malgré un ralentissement de sa croissance économique en 2011, l'Afrique a le potentiel de devenir un nouveau pôle de croissance mondiale, à condition de surmonter les défis qui se posent à elle en matière d'exploitation des ressources, d'infrastructures, de protection sociale et de chômage. Telle est la conclusion tirée mercredi par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA), Robert Vos, venu présenter en conférence de presse l'édition 2012 du Rapport économique sur l'Afrique. « L' Afrique a encore un long chemin à parcourir. Mais si elle parvient à maintenir sa croissance moyenne aux alentours de 5% par an, dans 20 ans elle pourra espérer détenir 5% de l'économie mondiale, comparé au 2% qu'elle représente actuellement », a assuré M. Vos. D'après le rapport, l'économie africaine devrait connaître en 2012 un taux de croissance de 4,2%, comparé au taux de 2,1% enregistré en 2011. M. Vos a précisé que les chiffres mitigés de 2011 étaient principalement le fait des troubles politiques et sociaux rencontrés par l'Afrique du Nord. « Pour que l'Afrique devienne un pôle de croissance mondial, il faut promouvoir un leadership visionnaire, le renforcement des institutions, la bonne gouvernance et le respect de l'état de droit, sans oublier l'investissement dans le capital humain et la technologie, et la promotion de l'intégration économique sur le plan régional », a préconisé M. Vos. Un potentiel énorme réside en outre dans l'attractivité grandissante de l'Afrique aux yeux des investisseurs étrangers, principalement en raison de ses importantes ressources naturelles. L' Afrique, a précisé M. Vos, recèle en effet 12% du pétrole mondial, 40% des mines aurifères et entre 80% et 90% du chrome et du platine de la planète. Qui plus est, 52% de ses terres sont arables et le continent compte également d'importantes ressources en bois. Par ailleurs, malgré une augmentation du commerce intra-régional, le marché africain demeure largement inexploité, ce qui pourrait aider le continent avec la plus jeune population du monde à attirer des niveaux encore plus élevés d'investissement étranger et domestique. De son côté, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) appelle, dans l'édition 2012 de son rapport sur le développement économique en Afrique, également publié mercredi, les pays africains à se lancer dans une « transformation structurelle durable », afin d'assurer une croissance économique respectueuse de l'environnement. « Le défi consiste à moderniser les économies du continent, notamment en développant les capacités industrielles, grâce à l'utilisation et à la consommation efficace des ressources naturelles intérieures », a estimé l'agence de l'ONU dans une déclaration à la presse. Le rapport souligne que l'Afrique ne doit pas suivre la devise « Développer maintenant, faire le ménage ensuite », qui est l'approche adoptée par les premiers pays à s'industrialiser. La CNUCED exhorte donc les gouvernements africains à adopter une approche moderne, plus propre, en utilisant plus de sources énergétiques durables telles que le vent, le soleil, et l'hydraulique et en développant l'agriculture biologique

## **L' OTAN PRÉPARE UNE OPÉRATION D'INTOXICATION EN SYRIE** **par Thierry Meyssan ,Tiré du site du Réseau Voltaire**

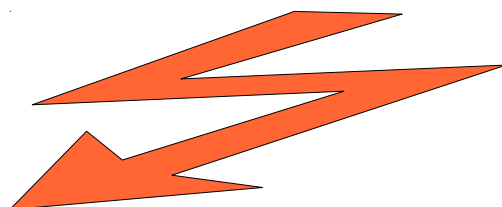
Des États membres de l'OTAN et du CCG préparent un coup d'État et un génocide sectaire en Syrie. Dans quelques jours, peut-être dès vendredi 15 juin à midi, les Syriens qui voudront regarder les chaînes nationales verront celles-ci remplacées sur leurs écrans par des télévisions créées par la CIA. Des images réalisées en studio montreront des massacres imputés au gouvernement, des manifestations populaires, des ministres et des généraux donnant leur démission, le président Al-Assad prenant la fuite, les rebelles se rassemblant au cœur des grandes villes, et un nouveau gouvernement s'installant au palais présidentiel. Cette opération, directement pilotée depuis Washington par Ben Rhodes, conseiller adjoint de sécurité nationale des États-Unis, vise à démoraliser les Syriens et à permettre un coup d'État. L'OTAN, qui se heurte au double veto de la Russie et de la Chine, parviendrait ainsi à conquérir la Syrie sans avoir à l'attaquer illégalement. Quel que soit le jugement que l'on porte sur les événements actuels en Syrie, un coup d'État mettrait fin à tout espoir de démocratisation. Très officiellement, la Ligue arabe a demandé aux opérateurs satellitaires Arabsat et Nilesat de cesser la retransmission des médias syriens, publics et privés (Syria TV, Al-Ekbariya, Ad-Dounia, Cham TV etc.). Il existe un précédent, puisque la Ligue avait déjà œuvré à la censure de la télévision libyenne pour empêcher les dirigeants de la Jamahiriya de communiquer avec leur peuple. Il n'y a pas de réseau hertzien en Syrie où les télévisions sont exclusivement captées par satellite. Mais cette coupure ne laissera pas les écrans noirs. En effet, cette décision publique n'est que la partie émergée de l'iceberg. Selon nos informations plusieurs réunions internationales ont été organisées cette semaine pour coordonner l'opération d'intoxication. Les deux premières, d'ordre technique, se sont tenues à Doha (Qatar), la troisième, politique, s'est tenue à Riyad (Arabie saoudite). Une première réunion a rassemblé les officiers de guerre psychologique « embedded » dans quelques chaînes satellitaires, dont Al-Arabiya, Al-Jazeera, BBC, CNN, Fox, France 24, Future TV, MTV — On sait que depuis 1998 des officiers de l'United States Army's Psychological Operations Unit (PSYOP) ont été incorporés dans la rédaction de CNN ; depuis, cette pratique a été étendue par l'OTAN à d'autres stations stratégiques—. Ils ont rédigé à l'avance de fausses informations, selon un « storytelling » élaboré par l'équipe de Ben Rhodes à la Maison-Blanche. Une procédure de validation réciproque a été mise au point, chaque média devant citer les mensonges des autres pour les rendre crédibles aux yeux des téléspectateurs. Les participants ont également décidé de ne pas uniquement réquisitionner les chaînes de la CIA pour la Syrie et le Liban (Barada, Future TV, MTV, Orient News, Syria Chaab, Syria Alghad), mais aussi une quarantaine de chaînes religieuses wahhabites qui appelleront au massacre confessionnel au cri de « Les chrétiens à Beyrouth, les alaouites au tombeau ! » Le second meeting réunissait des ingénieurs et des réalisateurs pour planifier la fabrication d'images de fiction, mêlant une partie en studio à ciel ouvert et une partie d'images de synthèse. Des studios ont été aménagés durant les dernières semaines en Arabie saoudite pour reconstituer les deux palais présidentiels syriens et les principales places de Damas, Alep et Homs. Il existait déjà des studios de ce type à Doha, mais ils étaient insuffisants. La troisième réunion regroupait le général James B. Smith, ambassadeur des États-Unis, un représentant du Royaume-Uni, et le prince Bandar Bin Sultan (que le président George Bush père désignait comme son fils adoptif, au point que la presse états-unienne l'a surnommé « Bandar Bush »). Il s'agissait de coordonner l'action des médias et celle de « l'Armée syrienne libre » dont les mercenaires du prince Bandar

forment le gros des effectifs. L'opération qui était en gestation depuis des mois a été précipitée par le Conseil de sécurité nationale des États-Unis après que le président Poutine ait notifié à la Maison-Blanche que la Russie s'opposerait par la force à toute intervention militaire illégale de l'OTAN en Syrie. Cette opération comprend deux volets simultanés : d'une part déverser de fausses informations et d'autre part censurer toute possibilité d'y répondre. Le fait d'interdire des TV satellitaires pour conduire une guerre n'est pas nouveau. Ainsi, sous la pression d'Israël, les États-Unis et l'Union européenne ont successivement interdit des chaînes libanaise, palestiniennes, irakiennes, libyennes, et iraniennes. Aucune censure n'a été effectuée envers des chaînes satellitaires provenant d'autres régions du monde. La diffusion de fausses nouvelles, n'est pas non plus une première. Cependant, quatre pas significatifs ont été franchis dans l'art de la propagande au cours de la dernière décennie.

- En 1994, une station de musique pop, la Radio libre des Mille Collines (RTML) a donné le signal du génocide rwandais en appelant à « Tuer les cafards ! ».
- En 2001, l'OTAN a utilisé des médias pour imposer une interprétation des attentats du 11-Septembre et justifier les attaques de l'Afghanistan et de l'Irak. À l'époque déjà, c'est Ben Rhodes qui avait été chargé par l'administration Bush de rédiger le rapport de la Commission Kean/Hamilton sur les attentats.
- En 2002, la CIA a utilisé cinq chaînes, Televen, Globovision, Meridiano, ValeTV et CMT, pour faire accroire que des manifestations monstres avaient contraint le président élu du Venezuela, Hugo Chavez, à démissionner, alors qu'il venait d'être victime d'un coup d'État militaire.
- En 2011, France 24 faisait de facto office de ministère de l'Information du Conseil national libyen, avec qui il était lié par contrat. Lors de la bataille de Tripoli, l'OTAN a fait réaliser en studio et diffuser par Al-Jazeera et Al-Arabiya des images des rebelles libyens entrant sur la place centrale de la capitale, alors qu'ils étaient encore loin de la ville, de sorte que les habitants, persuadés que la guerre était perdue, cessèrent toute résistance.

Désormais, des médias ne se contentent plus de soutenir la guerre, ils la font. Ce dispositif viole des principes de base du droit international, à commencer par l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme relatif au fait « de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». Surtout, il viole les résolutions de l'Assemblée générale des Nations-Unies, adoptées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour prévenir les guerres. Les résolutions 110, 381 et 819 interdisent « les obstacles au libre-échange des informations et des idées » (en l'occurrence la coupures des chaînes syriennes) et « la propagande de nature à provoquer ou encourager toute menace à la paix, rupture de la paix, ou tout acte d'agression ». En droit, la propagande de guerre est un crime contre la paix, le plus grave des crimes, puisqu'il rend possible les crimes de guerre et les génocides.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## ASIE

Les principales Bourses asiatiques reculent ce **jeudi matin**, après la dégradation par Moody's de la note de la dette de l'Espagne, qui frôle désormais le statut de "junk bond". A Tokyo, l'indice Nikkei cède 0,14% peu avant la clôture après avoir reculé de 0,7% en début de séance, tandis que Hong Kong perd 0,6%, le Shanghai Composite baisse de 0,3%, Taiwan est à l'équilibre (+0,05%) et Séoul cède 0,1%. De son côté, Sydney relâche 0,5%, Singapour cède 0,3% et Bombay (indice BSE Sensex) redonne 0,2%.

## ÉTATS UNIS

Wall Street évolue en nette hausse jeudi en mi-séance, résistante en dépit du malaise croissant des courtiers à l'égard de la crise en Europe et de statistiques économiques mitigées aux États-Unis: le Dow Jones prenait 0,84% et le Nasdaq 0,60%. Vers 16H00 GMT, le Dow Jones Industrial Average prenait 105,42 points à 12.601,80 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 16,83 points à 2.835,44 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'appréciait de 0,75% (+9,89 points) à 1.324,77 points. La Bourse de New York avait terminé en baisse mercredi, dans un marché sans grande inspiration dans l'attente du scrutin crucial en Grèce dimanche.

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en ordre dispersé jeudi, dans un climat de nervosité à l'approche d'élections législatives décisives en Grèce et au lendemain d'une nouvelle dégradation de la note souveraine de l'Espagne, qui a brièvement propulsé dans la matinée le rendement de son emprunt d'état au-dessus du seuil de 7%. À Paris, le CAC 40 a fini sur une petite hausse de 0,08% à 3.032,45 points. Le Footsie britannique a perdu 0,31% et le Dax allemand 0,23%, alors que l'EuroStoxx 50 a pris 0,23%, Madrid 1,22% et Milan 1,47%.

## CHANGE

L'euro progressait jeudi face à un dollar affaibli par des indicateurs américains décevants, mais restait tout de même freiné par les incertitudes persistantes en zone euro, le marché étant de plus en plus focalisé sur la Grèce avant les législatives de dimanche. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2592 dollar contre 1,2556 dollar mercredi à 21H00 GMT. L'euro repartait à la hausse face au yen, à 99,87 yens contre 99,78 yens mercredi. Le dollar reculait toujours face à la devise nippone, à 79,31 yens contre 79,46 yens la veille. Vers 18H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 81,11 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5524 dollar. La devise helvétique était stable face à l'euro à 1,2010 franc suisse pour un euro, et montait face au billet vert à 0,9537 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,3705 yuans pour un dollar contre 6,3689 yuans la veille.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole montaient jeudi en fin d'échanges européens, aidés par un accès de faiblesse du dollar alimenté par des espoirs de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) donner un nouveau coup de pouce à l'économie des Etats-Unis, le plus gros consommateur d'or noir au monde. Vers 16H20 GMT , et pour son dernier jour de cotation, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet échangé sur l'IntercontinentalExchange (ICE) de Londres valait 97,20 dollars, en hausse de 7 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 66 cents à 83,28 dollars. Comme la veille, une nouvelle série d'indicateurs économiques américains décevants diffusée jeudi a alimenté les spéculations sur le fait que la première économie mondiale pourrait avoir besoin d'un nouveau coup de pouce de sa Banque centrale, notaient des analystes.

**PRÉPARÉE PAR VALENTIN FÉLIX**



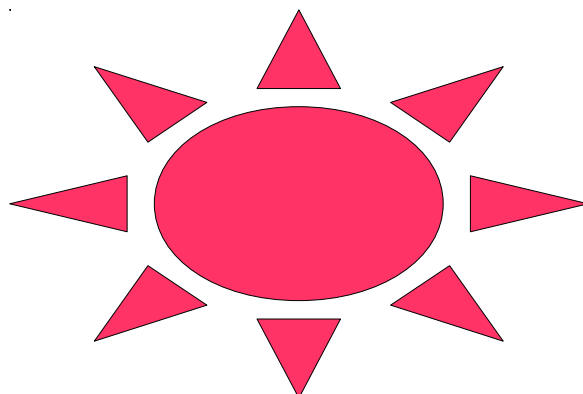
## MANAGEMENT ET DROIT

### LE CONGÉ SABBATIQUE

Les salariés ont droit, dans certaines conditions rappelées ci-après, de prendre un congé sabbatique, d'une durée minimale de six mois et d'une durée maximale de onze mois (article L.3142-91 du code du travail). Pour bénéficier de ce congé, les salariés doivent remplir deux conditions cumulatives : une ancienneté dans l'entreprise – ou le groupe - d'au moins 36 mois, consécutifs ou non à la date du départ en congé ; six années d'activité professionnelle préalable, continue ou non. Ils ne doivent pas avoir bénéficié, au cours des six années précédentes dans l'entreprise, d'un congé sabbatique, d'un congé pour création d'entreprise ou d'un congé individuel de formation d'au moins six mois (art. L.3142-92). Le salarié informe son employeur de la date de départ en congé sabbatique qu'il a choisie, en précisant la durée de ce congé (entre 6 et 11 mois) (art. L.3142-93). Cette demande doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé, au moins trois mois à l'avance (art. D.3142-47). A défaut de respecter ce délai, l'employeur est en droit de refuser le congé s'il s'agit d'une entreprise de moins de 200 salariés ; mais dans les entreprises de 200 salariés et plus, il ne peut que différer la date de départ du salarié et non refuser le congé ; en ce cas, il doit lui répondre dans le délai d'un mois prévu par l'article D.3142-53 (Cass soc 12 mars 2008 n°06-43866). Le congé sabbatique étant un congé pour convenances personnelles (familiales, associatives, culturelles etc.), le salarié n'a pas à motiver sa demande ou informer son employeur de l'utilisation qu'il entend faire de son congé. Le contrat étant suspendu pendant le congé sabbatique, il n'existe aucune interdiction d'avoir une activité salariée chez un autre employeur pendant cette période. Le salarié reste cependant tenu de respecter les obligations de loyauté et de non-concurrence à l'égard de son employeur (Cass soc 1er avril 2003 n°00-44902 ; Cass soc 27 novembre 1991 n°88-43161). Dès lors que l'employeur est informé, dès l'origine, de l'utilisation que le salarié entend faire de son congé sabbatique en travaillant chez un autre employeur, et qu'il n'a manifesté aucune opposition à cet égard, il ne peut ensuite lui en faire le reproche et le licencier (Cass

soc 27 novembre 1991, n° 88-43161).L'employeur peut différer le départ en congé sabbatique dans la limite de six mois – neuf mois dans les entreprise de moins de 200 salariés -, à compter de la présentation de la demande du salarié (art. L.3142-94 et D.3142-48).Il peut également le différer en fonction du pourcentage de salariés simultanément absents. Dans les entreprises de 200 salariés et plus : le départ en congé sabbatique peut être différé jusqu'à la date où le pourcentage des absences simultanées au titre des congés sabbatiques, congés pour création d'entreprise et pour l'exercice de responsabilités de direction au sein d'une entreprise répondant aux critères de jeune entreprise innovante ne dépasse pas 2% de l'effectif de l'entreprise (art.L.3142-96). Ce taux est de 1,5% pour les salariés simultanément absents au titre du seul congé sabbatique (art. D.3142-49). Dans les entreprises de moins de 200 salariés : le départ en congé sabbatique peut être différé jusqu'à la date où le pourcentage des absences simultanées au titre des congés sabbatiques, congés pour création d'entreprise et pour l'exercice de responsabilités de direction au sein d'une entreprise répondant aux critères de jeune entreprise innovante ne dépasse pas 2 % du nombre total des jours de travail effectués dans les douze mois précédant le départ en congé.Pour permettre le départ en congé d'un salarié, cette période de douze mois est prolongée dans la limite de quarante-huit mois.Ce taux est de 1,5% pour les salariés simultanément absents au titre du seul congé sabbatique (art. D.3142-50). Dans les entreprises de moins de deux cents salariés, l'employeur peut également refuser un congé sabbatique s'il estime, après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel, que ce congé aura des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise.L'employeur précise alors le motif de son refus, à peine de nullité. Ce refus est, à peine de nullité, porté à la connaissance du salarié, par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé (art. L3142-97 et D.3142-51).Le refus de l'employeur peut être contesté directement dans les 15 jours à compter de la réception de la lettre de refus (art. D3142-52). En cas de contestation, le bureau de jugement du conseil de prud'hommes est saisi selon les formes applicables au référé et statue en dernier ressort (art. D.3142-52) (nota : si la contestation du salarié porte uniquement sur une décision de différer le départ en congé, le jugement du conseil de prud'hommes est alors susceptible d'appel).Le refus de l'employeur peut être annulé par les juges s'ils constatent que le congé n'aurait pas d'effet préjudiciable pour l'entreprise, ce qui rend le refus de l'employeur injustifié (Cass Soc 2 février 1999 n°96-41812).L'employeur informe le salarié soit de son accord sur la date de départ choisie par l'intéressé, soit du report ou de son refus. A défaut de réponse de sa part, dans un délai de 30 jours à compter de la présentation de la lettre recommandée, son accord est réputé acquis (art. D.3142-53).

**PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**





# T TABLEAU DE BORD

## LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2012 à **9,22 €** soit **1398,37 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1654,37 € brut mensuel** dont 254€ de prime BINO.

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

## POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

## OFFRE

PIB 2010 : 8,9

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

## DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

TOTAL : 11,4

## PRIX

AVRIL 2012 : 1,9% SUR UN AN (1,6 % SUR UN AN EN MARS )

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

## NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

## OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE



# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE :**  
**RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**22 BIS**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;

## ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

Directeur ADMINISTRATIF: ELUTHER JEAN PAUL

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

